

LA SIMPLIFICATION DU TRI

Depuis 1992, nous pouvons trier et recycler



Les emballages en verre recyclés à **85 %**



Les emballages en acier recyclés à **100 %**



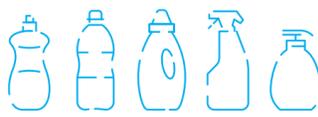
Les emballages en papier-carton recyclés à **70 %**



Les papiers recyclés à **57 %**



Les emballages en aluminium recyclés à **48 %**



Les bouteilles et flacons en plastique recyclés à **61 %**

Nous devons agir pour limiter l'impact de notre consommation sur la planète

Pour cela, il faut **trier et recycler plus**



Avec l'extension des consignes de tri, trier tous les emballages devient possible !

Le bac de tri s'ouvre à tous les emballages en plastique, progressivement sur tout le territoire français

Pots de yaourt, barquettes, films... vont pouvoir être plus recyclés ou valorisés.



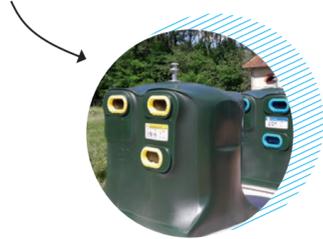
Le tri devient plus simple !

Le site triercestdonner.fr et l'appli Guide du Tri informent les Français sur le recyclage et donnent les consignes de tri de toutes les villes de France.



La collecte des emballages s'améliore

Avec des bacs de tri accessibles, visibles, plus nombreux et qui donnent les consignes de tri.



Les centres de tri se modernisent pour :

- > Mieux **capter** tous les plastiques
- > Les **séparer** plus facilement par type de plastique
- > Bien **préparer** tous les matériaux pour un recyclage de meilleure qualité

54 centres de tri sont équipés des dernières technologies



Citeo accompagne **techniquement** et **financièrement** ces évolutions avec le Plan de performance des territoires : **190 millions d'euros** seront investis d'ici 2022.

Qui peut trier tous les emballages ?



Début 2020
30 MILLIONS
de Français



Fin 2020
34 MILLIONS
soit 1 Français sur 2



Objectif : **100 %**
des Français

L'extension des consignes de tri à **100 % des Français** est prévue dans la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

La simplification du tri, est-ce que ça marche ?

Oui, dans les territoires concernés, **+ 4 KG d'emballages** sont recyclés par habitant, par an



2 KG d'emballages en métal, papier-carton, verre et de bouteilles et flacons en plastique

+

2 KG de pots, barquettes et films en plastique = **35 000 tonnes** recyclées en 2019 !

Pots, barquettes, films : Citeo et ses partenaires cherchent de nouvelles solutions de recyclage

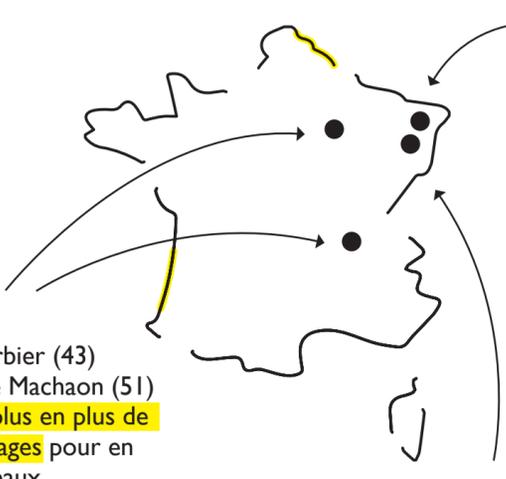


Bientôt on pourra recycler plus de pots de yaourt !

Le groupe Total, Citeo, Saint-Gobain et Syndifrais, le syndicat national des fabricants de produits laitiers frais, travaillent à la création d'une filière de recyclage du polystyrène en France. Des expérimentations sont actuellement menées à Carling (57).



Le groupe Barbier (43) et l'entreprise Machaon (51) **recyclent de plus en plus de films d'emballages** pour en faire de nouveaux.



A Strasbourg (67), une usine du groupe de BTP SOPREMA est **capable de recycler les barquettes et les emballages en PET complexes** pour en faire des matériaux d'isolation pour le bâtiment. Une première mondiale !

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits